

1711 - Bénédiction de Louise Claude (3ème cloche de l'église de Vermenton)

Posted on 4 décembre 2022

Bénédiction le 19 juillet 1711 de Louise Claude, 3ème cloche de l'église de Vermenton.

Ce Jour d huy dix neuf.me juillet mil sept cent onze
nous Curé et vicaire sousignés de notre Dame de Vermenton
avons Beny La Troisiesme cloche de cette paroisse
qui fut fondue Le quinze du pnt [présent] mois, Le parain
a eté Louis claudé De Marion Seig.r [seigneur] de Douis [note : Druyes] abbé
Commandataire de labbaye de notre Dame de Rigny
Elu des Etats de la province de Bourgogne, et [mot raturé]
[mot raturé] Tenue par son procureur fiscal me Jean
Meneto, et la marainne Damoiselle Suzanne de la
Rue Veuve de feu M.r guillaume gaillard
Vivant maire de Vermenton, La ditte cloche
sappelle Louise Claude.

B Landuret
Vic. de verm.

Le parrain, Louis Claude de MARION est Seigneur de Druyes, abbé Commandataire de l'Abbaye de Notre Dame de Reigny, élu des États de la province de Bourgogne.

Un abbé commendataire est un ecclésiastique, ou quelquefois un laïc, qui, tient une abbaye *in commendam*, c'est-à-dire qui en perçoit les revenus et qui, s'il s'agit d'un ecclésiastique, peut aussi exercer une certaine juridiction sans toutefois exercer la

moindre autorité sur la discipline intérieure des moines. Source : Wikipedia

Sur les registres d'Essert, tenus par les religieux de Reigny, ne sont pas inscrits les décès desdits religieux. Certainement étaient-ils enregistrés sur un registre séparé qui ne nous est pas parvenu.

Les prénoms du parrain ont été accordés au féminin pour donner son nom à la cloche.

La marraine est Suzanne de la RUE, veuve de Guillaume GAILLARD, apothicaire, marchand, maire de Vermenton. Il est décédé à Vermenton le 29 août 1706. « aagé de soixante et un ans apres avoir receu tous les sacremens pendant sa maladie avec des sentimens dune devotion particuliere et tres Exemplaire en présence de Madame son épouse enfans et ses amys ».

Le Procureur fiscal de Reigny Jean MONETOT (Meneto dans l'acte), né vers 1664 à Venizy (Yonne) est mort à Reigny et a été inhumé le 6 mai 1731 dans l'église de l'abbaye devant la chapelle de la Vierge. Sa femme Edmée Magdeleine de LENISTON avait été inhumée le 03 septembre 1721 devant l'autel de la Sainte-Vierge dans la même église.

Note : Les curés et vicaires percevaient une partie des dîmes nommée « portion congrue ». Les abbés commendataires percevant tous les revenus, ces curés et vicaires se retrouvaient sans presque rien pour vivre, seulement le paiement par les familles des actes paroissiaux. Aussi Louis XIV décida du montant minimum que devaient recevoir ces prêtres. Le terme « portion congrue » prit alors un sens de maigre part ce qui n'était pas le cas auparavant. Cette portion congrue fut réévaluée avec le temps.

Sources de l'acte :

- [Vermenton : BMS (1697-1740) – 5 Mi 1003/ 4 page 225 gauche, 2^e acte (original)] et – [Vermenton : BMS (1711-1720) – 5 Mi 1002/ 3 page 16 droite, 1^{er} acte (copie)]
- permalien :

<https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5347bd05978dc/daogrp/0/225>